

Rapport public Parcoursup session 2024

Université de Bourgogne - site de Dijon - Licence - Double diplôme - Licence Droit - prépa aux grandes écoles du droit

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Bourgogne - site de Dijon - Licence - Double diplôme - Licence Droit - prépa aux grandes écoles du droit (21523)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 17%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Bourgogne - site de Dijon - Licence - Double diplôme - Licence Droit - prépa aux grandes écoles du droit (21523)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	527	200	85	19

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Bourgogne - site de Dijon - Licence - Double diplôme - Licence Droit - prépa aux grandes écoles du droit (21523)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	403	160	76	16	84,2 %
			Masculin	124	40	9	3	15,8 %
			Total	527	200	85	19	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Bourgogne - site de Dijon - Licence - Double diplôme - Licence Droit - prépa aux grandes écoles du droit (21523)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	4	0	0	0	0 %
				Sans mention	58	3	0	0	0 %
				AB	158	17	2	1	5,3 %
				B	158	86	22	8	42,1 %
				TB	98	79	47	10	52,6 %
				TBF	15	15	14	0	0 %
				Total	491	200	85	19	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	2	0	0	0	
				Sans mention	11	0	0	0	
				AB	8	0	0	0	
				B	3	0	0	0	
				Total	24	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	
				Sans mention	1	0	0	0	
				AB	2	0	0	0	
				B	2	0	0	0	
				Total	6	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	0	0	0	
				B	3	0	0	0	
				Total	4	0	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	2	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Bourgogne - site de Dijon - Licence - Double diplôme - Licence Droit - prépa aux grandes écoles du droit (21523)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	457	188	82	18	94,7 %
			En réorientation	45	7	3	1	5,3 %
			Non scolarisés	9	1	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	1	0	0	0	0 %
			Autres	15	4	0	0	0 %
			Total	527	200	85	19	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Bourgogne - site de Dijon - Licence - Double diplôme - Licence Droit - prépa aux grandes écoles du droit (21523)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	184	89	41	11
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	49	24	13	2
			Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	41	18	10	4

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	40	13	3	0
			Autres doublettes	167	56	18	2
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Bourgogne - site de Dijon - Licence - Double diplôme - Licence Droit - prépa aux grandes écoles du droit (21523)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	38,3 %	44,5 %	48,2 %	57,9 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	10,2 %	12 %	15,3 %	10,5 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	8,5 %	9 %	11,8 %	21,1 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	8,3 %	6,5 %	3,5 %	0 %
		Autres doublettes	34,7 %	28 %	21,2 %	10,5 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	cf. Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	cf. Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte	Notes de Première et du bac en français. Notes en Histoire-Géographie	Très important
	Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel	Notes de Première et Terminale en mathématiques	Important
	Être ouvert au monde et disposer de connaissances sérieuses en langue anglaise	Notes et appréciations des professeurs d'anglais	Important
	Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires	Lettre de motivation	Très important
Savoir-être	Autonomie dans travail	Appréciation des professeurs sur les bulletins de Première et Terminale. Capacité à affronter une charge conséquente de travail	Très important
	Implication	Appréciation des professeurs sur les bulletins de Première et Terminale + avis du conseil de classe Capacité accrue à travailler de manière autonome et organisée	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	Rubrique "Activités et centres d'intérêt"	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les commissions d'examen des vœux des formations disposent des notes suivantes pour l'examen des dossiers :

- Année de première
 - Bulletins scolaires
 - Notes obtenues pour le baccalauréat, notamment les épreuves anticipées de français (pour les lycéens généraux et technologiques)
- Année de terminale
 - Bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1er semestre)

En complément de ces notes, les commissions d'examen des vœux considèrent :

- La lettre de motivation
- La rubrique « Activités et centres d'intérêt », si elle a été renseignée (rubrique facultative)
- La fiche Avenir renseignée par le lycée.
- Les pièces complémentaires demandées spécifiquement par certaines formations
- Pour les étudiants en réorientation, les bulletins semestriels des formations après le bac et la fiche de suivi d'un projet de poursuite d'études, le cas échéant.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères

que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les attendus de cette mention de licence permettent de communiquer aux candidats les compétences attendues et nécessaires pour réussir au regard des fortes exigences de cette formation. Les éléments d'examen des dossiers sont fixés en cohérence avec ces attendus.

Compte tenu de la sélectivité de cette formation, les candidatures ne possédant pas les pré-requis exigés sont refusées. Celles répondant aux pré-requis sont classés au regard des champs d'évaluation présents dans le tableau synoptique. Ce dernier a donc un caractère déterminant dans l'ordre des propositions effectuées.

Signature :

Vincent THOMAS,
Président de l'établissement Université de
Bourgogne - site de Dijon